LES ENJEUX

MARCHÉ DE PRÉDICTION

Teddy Riner candidat : la présidentielle, terrain de jeu de Polymarket

Antoine DUGAST
Publié le 10 novembre 2026 . Lecture estimée : 9 min



Cinq minutes après la déclaration de candidature de Teddy Riner, ses chances d'être au premier tour passaient de 6% à 17% sur Polymarket. Il a suffi d'un pari de 120 dollars. Sur le même site, quelques dizaines de comptes neufs ont fait de David Lisnard le deuxième favori de la présidentielle. Ses soutiens, jusqu'au publicitaire qui gère sa communication, brandissent ce classement comme une preuve.

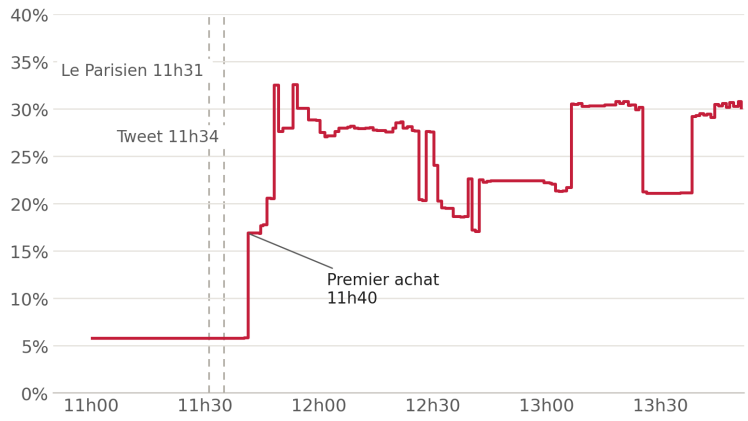
Le Parisien a mis en ligne l'entretien à 11h31. Trois minutes plus tard, Teddy Riner publiait sa déclaration sur X : « Je suis candidat à l'élection présidentielle de 2027. »

https://les-enjeux.com/wp-content/uploads/2026/11/les-enjeux-riner-polymarket-article-v2.mp4

Vidéo Les Enjeux, d'après les transactions publiques de Polymarket. Musique : « Hidden Agenda », Kevin MacLeod (incompetech.com), licence CC BY 4.0.

Polymarket propose depuis avril de parier sur sa présence au premier tour. Le site traduit le prix des paris en probabilité : avant l'annonce, elle était de 6%. A 11h40, un parieur a misé 120 dollars sur le « oui ». La probabilité affichée est aussitôt passée à 17%. Un quart d'heure plus tard, elle tournait autour de 28%.

Dès la première minute, sa candidature est devenue un objet de spéculation.



Probabilité que Teddy Riner figure au premier tour de la présidentielle de 2027, sur Polymarket, le jour de l'annonce (heure de Paris). Source : Polymarket. Graphique Les Enjeux.

Polymarket propose le même pari sur une cinquantaine de personnalités, de Marine Le Pen à Michel-Edouard Leclerc ou

Matthieu Pigasse. Son pari sur le vainqueur de l'élection va jusqu'à inclure Sylvain Durif, qui se présente comme le « Christ cosmique ». Début novembre, Polymarket a aussi ouvert un pari sur un report de l'élection.

Sur Teddy Riner, des parieurs n'ont pas attendu l'annonce. Mi-octobre, un compte tout juste ouvert misait 220 dollars sur sa candidature, son seul pari à ce jour. Il n'a rien revendu : si Teddy Riner figure au premier tour, il touchera environ 3 500 dollars. Fin octobre, un deuxième compte neuf misait 200 dollars, là encore pour son unique pari. Le jour de l'annonce, il a tout revendu avant 12h45, pour environ 460 dollars.

Chez un opérateur agréé, ces comptes ouverts pour un seul pari font partie des profils que surveillent les équipes de conformité. La veille de l'annonce, un parieur sportif ajoutait 100 dollars. La rédaction des Enjeux n'a trouvé aucune rumeur publique d'une candidature imminente avant l'annonce. Le judoka ne cachait pas son ambition : en 2025, il confiait à l'AFP que « le meilleur rôle, ce serait président ».

Rien ne relie Teddy Riner ni son entourage à ces comptes. Sur Polymarket, les comptes sont anonymes, et le public ne peut pas savoir qui se cache derrière un pari. Aux Etats-Unis, Kalshi a déjà banni pour cinq ans un candidat au poste de gouverneur de Californie, qui avait parié sur sa propre élection.

Dans ces conditions, les candidatures fantaisistes prennent une tout autre signification. Annoncer une candidature, la retirer ou laisser planer le doute devient une information qui vaut de l'argent. Ceux qui la connaissent avant le public peuvent en profiter.

Un candidat sans grand parti est le plus exposé. Chaque étape de sa campagne, des ralliements aux parrainages, fait gagner ou perdre de l'argent à quelqu'un. Selon leur mise, les parieurs ont intérêt à ce qu'il tienne ou à ce qu'il renonce. Le pari sur Teddy Riner ne pèse encore que 33 000 dollars.

Lisnard, deuxième favori pour 120 000 dollars

David Lisnard vit déjà cette situation, à une bien plus grande échelle. Le maire de Cannes a quitté Les Républicains au printemps pour se présenter sous les couleurs de son mouvement, Nouvelle Énergie. Comme Teddy Riner, il fait campagne sans le soutien d'un grand parti.

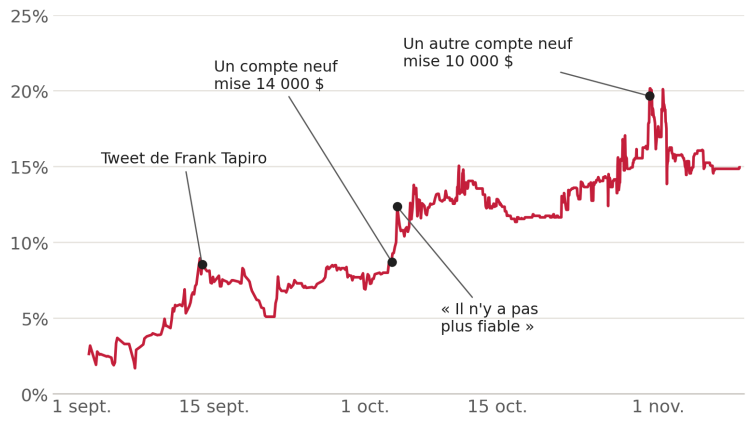


David Lisnard, maire de Cannes, en 2026. Photo : Grégor Sauvagère, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons.

Début septembre, Polymarket lui donnait environ 3% de chances de remporter la présidentielle. Fin octobre, il atteignait 20% et devenait le deuxième favori, derrière Marine Le Pen. Il est aujourd'hui à 15%, devant Jean-Luc Mélenchon et Édouard Philippe.

Les sondages le classent plus loin. Selon l'Ifop, ses intentions de vote sont passées de 3,5% fin septembre à 9% fin octobre. Il y reste quatrième, derrière Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon et Édouard Philippe.

La rédaction des Enjeux a analysé les paris sur Lisnard depuis septembre. Au moins 33 comptes ouverts depuis la rentrée, qui ne parient presque que sur la présidentielle française, y ont misé près de 120 000 dollars. L'un d'eux a placé 14 000 dollars dès son premier jour, début octobre. Un autre a misé 10 000 dollars vers 2 heures du matin, fin octobre, et sa probabilité de victoire a aussitôt touché 20%. Dans les paris sportifs, ce profil déclencherait une alerte : des comptes neufs, un seul nom, des mises en pleine nuit.



Probabilité de victoire de David Lisnard à la présidentielle de 2027 sur Polymarket, de septembre à novembre. Source : Polymarket. Graphique Les Enjeux.

Ensemble, ces comptes détiennent aujourd'hui près d'un tiers des paris en cours sur sa victoire. Ils sont anonymes, et rien ne permet de les relier à son équipe. Le candidat dément toute manipulation.

Nicolas Vanderbiest, spécialiste de la réputation en ligne, arrivait à la même proportion fin octobre. Sur les réseaux sociaux, il n'a trouvé aucun faux compte automatisé : « Il y a un noyau militant, et il agit à visage découvert. » Le mathématicien Arthur Charpentier l'a rappelé à franceinfo. Pour gonfler ces chiffres, « il suffit qu'un seul investisseur mette quelques milliers d'euros ».

Le faux parieur contre Lisnard

Sur la liste publique des parieurs, un seul détenteur possède la moitié des paris contre Lisnard. Ce n'est pas un parieur. Sur le pari du vainqueur, un seul candidat peut gagner. Polymarket permet donc d'échanger un pari « contre » un candidat en paris « pour » tous les autres. Ces échanges passent par un contrat informatique de la plateforme, qui apparaît dans la liste. L'API de Polymarket le signale comme tel, et il en détient exactement autant sur chaque candidat, de Marine Le Pen à François Asselineau. Il faut donc l'écarter pour savoir qui parie vraiment contre un candidat.

« Il n'y a pas plus fiable »

Ces chiffres circulent ensuite sur X. Mi-septembre, le publicitaire Frank Tapiro saluait un Lisnard passé « de 4% à 8% en une semaine » : « Le tester, c'est l'approuver. » Selon Public Sénat, c'est lui qui est « derrière sa communication ».

Début octobre, le compte des Mileistes français, admirateurs du président argentin Javier Milei, le donnait « à 12% sur Polymarket ». Il ajoutait : « Il n'y a pas plus fiable. » Le message est parti à 6h40, le matin où sa probabilité est passée de 9% à 12%. Le lendemain soir, Lisnard reprenait le slogan de ses soutiens, #ilsepassequelquechose, dans un message vu 778 000 fois.

Fin octobre, le streamer Sardoche annonçait à ses 594 000 abonnés « Lisnard à 20% sur Polymarket ». Le magazine L'ADN décrit ce public comme une « communauté crypto-libertarienne ».

La presse a suivi, du Canard enchaîné à franceinfo. Libération y voyait des partisans qui « veulent s'autopersuader de sa popularité ». Interrogé par franceinfo, le candidat se félicite de ces paris : « Si quelqu'un mise sur moi, c'est qu'il pense que je peux gagner. » Le sondeur Jean-Daniel Lévy y voit surtout « du buzz ».

Polymarket nourrit lui aussi ce flux. Son compte officiel, suivi par deux millions de personnes, commente l'actualité politique française, probabilités à l'appui. En juillet, l'ANJ a fait bloquer le site en France. Elle voyait dans l'affichage de ses probabilités en direct « un vecteur majeur de diffusion et de promotion » (A lire aussi : sa décision). Pour le consultant Fabrice Frossard, cité par franceinfo, « les marchés prédictifs font partie de l'arsenal de tous les politiques ».

Des alertes depuis 2025

Dès août 2025, la rédaction des Enjeux décrivait comment un pari devient un signal politique. Elle prenait l'exemple du

Français Théo, qui avait parié des dizaines de millions de dollars sur Donald Trump en 2024. Il avait même commandé ses propres sondages à l'institut YouGov. En janvier, la rédaction relevait la vitrine offerte par France Info. En avril, un thermomètre de Roissy s'emballait deux fois juste avant la clôture de paris sur la température à Paris.

En Roumanie, la présidentielle de mai 2025 a attiré des millions de dollars sur Polymarket. Selon Radio Free Europe, un compte ouvert un mois plus tôt en a échangé plus de 2,5 millions en faveur du nationaliste George Simion. Donné gagnant à 68%, Simion a perdu.

Fin octobre, la rédaction des Enjeux détaillait en vidéo le fonctionnement de Polymarket, à partir des paris sur le Ballon d'Or.

Riner, prochain terrain de jeu

Teddy Riner ne figure pas encore dans le pari sur le vainqueur, où 169 millions de dollars ont déjà été échangés. Polymarket a prévu de pouvoir y ajouter des candidats en cours de route. S'il y entre, les sommes misées sur son nom pourraient changer d'échelle.

Ses premiers sondages, ses ralliements puis la collecte de ses 500 parrainages feront ensuite bouger sa probabilité sur Polymarket. Il entre aussi en campagne en plein litige avec le fisc.

Le 3 novembre, six jours avant sa déclaration, L'Equipe a révélé une décision de la cour administrative d'appel de Versailles. Rendue le 15 octobre, elle donne raison au fisc, en litige avec le judoka depuis 2019. Bercy lui reproche d'avoir fait supporter à sa société de location les frais de voitures de luxe à son usage personnel. Parmi elles, une Ferrari, une Rolls-Royce et une Bentley. L'administration y voit des « avantages occultes », chiffrés à 289 000 euros.

La cour souligne son « intention délibérée » de « minorer l'impôt ». Pour expliquer le peu de locations en 2017, les avocats de la société invoquaient les attentats, qui auraient éloigné la clientèle étrangère. En première instance, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise lui avait déjà donné tort, a révélé L'Informé en novembre 2025. Depuis avril 2024, le juge administratif a tranché quatre fois contre le judoka ou ses sociétés, a recensé L'Essentiel de l'Eco le 9 novembre.

Ce contentieux n'a rien d'une condamnation pénale et ne le rend pas inéligible. Il peut encore se pourvoir devant le Conseil d'Etat. Contacté par l'AFP le 3 novembre, son entourage n'avait pas répondu. Sur Polymarket, la nouvelle est passée inaperçue : ce jour-là, le pari sur sa candidature n'a enregistré aucune transaction.

En France, aucun opérateur agréé n'a le droit de proposer des paris sur une élection.